

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 20

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

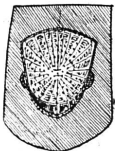
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES.



Trélex a adopté en avril 1920 des armoiries ou plutôt mieux les « meubles » des armoiries de l'ancienne famille de *Trelay* qui vivait en 1315.

Nous devons les renseignements ci-dessus à l'obligeance de M. Courvoisier, instituteur et apiculteur à Trélex.



Cottens porte les armoiries des seigneurs de Cottens, famille Crinsoz; sur un fond bleu, une croix de St-André, dont les extrémités sont bifurquées en crochets (sautoir ancré); dans la partie inférieure un croissant, les pointes dirigées en haut, à gauche et à droite une étoile. Tous ces meubles sont blancs, soit d'argent.



Montcherand. — Sur un fond rouge une croix en sautoir d'argent, à la partie inférieure de l'écu, en pointe, comme disent les héraldistes: un mont d'or à trois sommets en forme de feuille de trèfle. Ces armoiries sont une réminiscence de celles de Baulmes (Montcherand dépendait du prieuré de Baulmes) avec les couleurs de Payerne (Baulmes dépendait du prieuré de cette localité).

Nous ne savons ce que signifie le mont à trois sommets d'or qui figure ici, un lecteur obligeant nous renseignerait-il ?



Brenles. — Sur le conseil de la Commission héraldique, Brenles a adopté en 1921, à l'occasion de la fondation d'une abbaye dans cette localité, qui désirait avoir un drapeau aux armes de la commune, un écu vert avec une clef d'argent inclinée de gauche à droite et de haut en bas, le paneton en haut et tourné vers le bas.

Ces armes rappellent celles de la famille *Clavel*, de Brenles.

Il aurait peut-être mieux valu adopter des armes impersonnelles, par égard pour d'autres familles encore vivantes.

A table. — Un invité qui veut faire l'aimable :
— Oh! madame, que tout était bon. J'ai rarement aussi bien mangé!

Le fils de l'amphitryon (10 ans) :

— Oh! nous aussi!

M. C.



DZIBLLIAGOUDA ET SON VALET

QUEMET lè z'affère tsandzant, tot parâi et quemet lè dzein vignant sutî. Dein lo vilhio teimps, quand l'è qu'on boute l'etàî fro dâi z'écoule, faillâi lâi trovâ onna plîeèce ào bin lâi fère appreindre on metî. On sè prissâve pas tant de lo betâ à maître. On lâi demandâve : « Que vâo appreindre : menistre, païsan, cordagnî ào bin régent ? » Et quand on avâi décidâ cein qu'on volîève fîre, lâi avâi pas de nani, faillâi lâi arrevâ. L'è po cein qu'on a z'u dâi gaillâ de teppa et d'at-taque por quant à la couson, à la concheince et à la boula, permi lè vilhio.

Ora, dan, cein a tsandzi, lâi a po rein fauta de dèmandâ ài dzouveno cein que voliant eintrepren-dre. Lâi a dâi coo que sant dâi tot malin greliet, que l'ant recordâ ào picolos et à tsavon ti lè lâivro. Vo vouâtant on mousse dein lo bllian dâi get, lâi fant tsapllîa on bocon de matâre ào mimameint de papâi avoué dâi tailleint ào dâi z'effoçe et lâi diant : « Tè te sarî on bon cosandâi ! » Ao bin : « Tè faut appreindre journaliste; te manêie dza bin lè tailleint ! » et dâi moui d'affère dinse. Lâi vouêtant lè deint et lâi diant : « Te vâo baillî on bon socialiste !... » et cètera bin dâi iâdzo. L'è biau, cliiau que l'ant einventâ clli *l'orientation professionnelle*, quemet lâi diant. Ein avâi mimameint ion de cliiau monsu de *l'orientation* que pouâve vo dere dau premi coup quin metî dèvesâi appreindre on crazet que vegnâi d'ître fé, rein que de l'ouère plliorâ. Le desâi de ion : « Stisse vâo fîre on bocon soriaud, l'âodrâi bin dein on bureau iô lè dzein vignant recliama ! » Quin z'homme de cabosse lâi a pè la vela, tot parâi.

Dziblliegouda l'avâi doze mère vâse, trâi modze, on mâclio, on tsin, duve faie, onna tchîvra et on valet de quieinze an. De tot son tsedau le savâi que fère, hormi de son valet. Dziblliegouda l'arâi bin volîu lâi baillî de l'éducachon po que n'ausse pas adî fauta de restâ derrâ lo tiu dâi vâse et bâosenâ pè l'ètrâbllio. L'etàî retso et pouâve lâi fère appreindre quin metî que sâi. Mâ savâi pas bin clii que lâi rêuressa. L'avâi oîu dèvesâ d'on monsu que pouâve dinse devenâ clli *l'orientation professionnelle*. Lo fâ à veni et lâi dit dinse :

— Accuta-vâi. Voudrî savâi cein que mon valet dusse appreindre. Por quant à mè, voudrî que recorde po menistre; ma fenna, lîi, ein vâo fère on païsan et ma balla-mère on banquier. Ora, vo faut no dèpreindre.

— L'è bin facilò, so repond l'autro. Baillî-mè onna Bibllia, onna pomma rambou et on napoléon. On va lè betâ dein lo pâilo sein rein dere. Vo farâi veni voutron valet. Se sè met à lière la Bibllia, sarâi menistre; se medze la pomma, ie farâi on païsan et se l'einfate lo napoléon dein sa catsetta lâi faut appreindre banquier. Ora, vo z'allâ vère!

Quand tot l'a ètà prêt, on a fé eintrâ lo bouibo. Cein que l'a fé ? S'è tot bounameint setâ su la Bi-

bllia, pu l'a ruppâ la pomma et l'a met lo napoléon dein sa fatta. Adan lo monsu l'a de à Dziblliegouda :
— Lo faut betâ dein la politiqua !

Marc à Louis, du Conteur.

LE RETOUR.

LS s'avançaient lentement et leurs pas s'imprimaient dans la poudre blanche de la route. Longuement absent, le soleil était enfin réapparu, en cette après-midi de mai. Le disque immense aveuglait les lents promeneurs, rendait leur marche lourde et monotone.

Mal à l'aise dans son faux-col durement amonné, las de ces pas trop réguliers, le jeune homme s'arrêta derrière les deux jeunes filles :

— Voulez-vous prendre quelque chose ?

Car la petite crèmerie était bien tentante. Les tables, parées de nattes blanches, se dérobaient derrière la haie, et les chaises, fraîchement peintes, étalaient un jaune éclatant sous la verdure naissante.

Berthe eut une moue désagréable, Adèle dit que le lieu lui importait peu. Du regard, il les interrogea. Elles pénétrèrent dans l'oasis. Il aurait aimé cette petite table ronde, blottie derrière le gros chêne, mais elles choisirent un endroit peu abrité, au beau milieu du jardin.

Le thé vint, suivi des bricoles inévitables. Berthe versait le liquide doré dans les petites tasses aux filets bleus. Son petit doigt s'élevait avec élégance. On but, puis un grand silence se fit.

— Ça ne fait rien, ce qu'il fait chaud !

Fréd n'était pas très causeur et c'était tout ce qu'il avait trouvé. Et puis, avec leurs manières calculées, ces deux femmes le gênaient. Il avait invité Adèle, la plus jeune, parce que ses cheveux bruns et ses yeux noirs l'attiraient. Berthe avait suivi sa jeune sœur. C'était tout naturel !

Les minutes passaient et le silence devenait angoissant. Berthe chantonait d'une voix ironique et Adèle regardait devant elle, tout droit, sans paraître rien voir. Frédéric suivit un instant la déformation d'un nuage rapide. Lui qui avait cru s'amuser. Et que dire, que faire pour sortir de cette impasse ?

Des voix joyeuses s'élevèrent. Trois jeunes gens, encadrant une jeune fille, surgirent dans le paisible jardin. Frédéric les regarda s'installer des deux côtés de la longue table. Mais lorsqu'il aperçut la jeune fille, il devint rouge, son regard sembla l'interroger.

Suzanne, sa petite amie d'école, ici, avec ces trois hommes ? Et l'un d'eux, un grand brun aux cheveux frisés, s'empressait auprès d'elle. Pourtant, elle aussi, n'avait pas l'air de s'amuser beaucoup... Il la vit pensive, presque triste et en fut content. Aussi, que venait-elle faire en ces lieux, avec ces trois godelureux ?

Berthe dévisageait avec insistance les nouveaux venus. Elle eut un sourire satisfait quand l'un d'eux s'exclama :

— Vous ! ici, elle est bonne !

Ils se levèrent tous et les congratulations commencent.

— Venez donc à notre table, disait Gustave — c'était le grand brun — et, devant l'empressement d'Adèle et de Berthe, Frédéric les suivit. Il portait la théière et l'assiette aux gâteaux. On ne l'avait même pas présenté et il se sentait très ridicule.